

Code de vie éducatif 2021-2022



Approuvé par le conseil d'établissement le 5 avril 2021

Code de vie éducatif

Introduction

Notre code de vie est un facilitateur du bien vivre-ensemble. Il est un référentiel éducatif pour créer un climat sain, sécuritaire, d'appartenance et propice aux apprentissages. Il vise à favoriser des liens significatifs entre tous les acteurs du milieu (adultes et jeunes).

L'école Saint-Louis valorise l'utilisation de la langue française comme langue commune dans le respect de sa diversité linguistique. L'**effort**, la **bienveillance**, la **sécurité** et le **respect de l'environnement** sont les valeurs à la base de notre code de vie éducatif qui guident nos interventions.





En utilisant des actions préventives et éducatives, le personnel de l'école s'engage à intervenir en tout temps, avec vigilance et bienveillance, pour s'assurer que l'école soit un milieu sain, sécuritaire et propice aux apprentissages.

Lien avec le projet éducatif

Vous pourrez faire un lien entre ce code de vie et notre projet éducatif. En effet, dans notre deuxième objectif relié à l'orientation : « *Offrir à tous les élèves les meilleures conditions pour apprendre et réussir tout au long de leur parcours scolaire.* », nous nous sommes donnés le défi d'« *offrir aux élèves des outils afin de développer leur bien-être socio-affectif.* » Nous croyons fermement qu'en outillant ainsi nos élèves, ces derniers pourront apprendre dans un climat sain et sécuritaire.

Code de vie éducatif

Présentation des règles, des comportements attendus et des raisons d'être

Sphères	Valeurs définition	Règles	Comportements attendus	Raisons d'être
Réussite éducative	<p>Effort</p> <p>Mobilisation volontaire de forces physiques, intellectuelles, morales en vue de vaincre une résistance, une difficulté.</p> <p>« Utilisons nos forces pour vaincre nos difficultés. »</p>	<p>Je m'implique activement dans ma vie scolaire.</p> <p>BIZZ</p> 	<p>J'effectue le travail demandé.</p> <p>J'utilise mes stratégies et mes ressources pour surmonter mes défis.</p> <p>Je demande de l'aide.</p> <p>Je fais des essais pour apprendre et j'accepte mes erreurs.</p>	<p>Je développe</p> <ul style="list-style-type: none"> - mes compétences ; - mon potentiel ; - mon sens des responsabilités ; - une image positive de moi.
Vivre-ensemble	<p>Bienveillance</p> <p>Attitudes des personnes qui démontrent de l'empathie, de la compassion et le souci du bien-être des autres sans égards aux différences.</p> <p>« Prenons soin des autres. »</p>	<p>Par mes attitudes, mes paroles et mes gestes, j'adopte un comportement qui permet à chacun de se sentir bien.</p> <p>TOUDOUX</p> 	<p>J'accepte que les autres aient des besoins différents des miens.</p> <p>Je m'exprime avec calme et courtoisie (bonjour, svp, merci, etc.).</p> <p>Je suis à l'écoute de l'autre et je propose mon aide au besoin.</p>	<p>Je contribue à la création d'un milieu de vie sain et respectueux où chacun a sa place.</p> <p>J'apprends à vivre en société.</p> <p>Je développe des relations harmonieuses avec les autres.</p>
Encadrement	<p>Sécurité</p> <p>État d'esprit d'une personne ou d'un groupe qui se sent tranquille, rassuré, en confiance, à l'abri du danger.</p> <p>« Soyons vigilants pour prévenir les incidents. »</p>	<p>J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres.</p> <p>SÉCURIBOU</p> 	<p>Je circule calmement et en marchant.</p> <p>Je joue de façon sécuritaire en me souciant des autres.</p> <p>J'utilise la démarche de résolution de conflits.</p>	<p>Je participe à la création d'un milieu de vie sécuritaire, harmonieux et propice aux apprentissages.</p>
Qualité de l'environnement	<p>Respect de l'environnement</p> <p>Utiliser de façon responsable l'environnement et prendre conscience des actions humaines sur le milieu de vie.</p> <p>« Prenons soin de l'environnement. »</p>	<p>Je prends soin du matériel et de l'environnement.</p> <p>ENVIROVOL</p> 	<p>Je garde le matériel, le mobilier et les lieux propres et en bon état.</p> <p>J'applique les 3RV (réduire, réutiliser, recycler et valoriser).</p>	<p>Je contribue à la création d'un milieu agréable et accueillant.</p> <p>J'apprends à reconnaître la valeur des choses.</p> <p>Je réduis mon empreinte écologique.</p>

Code de vie éducatif

Présentation des mesures de soutien et des conséquences possibles

Dans le but d'assurer le respect du code de vie et ainsi d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour tous, l'école a prévu des mesures de soutien et des conséquences possibles suite à un manquement.

L'application des mesures de soutien et de conséquences s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Les mesures de soutien et les conséquences proposées n'apparaissent pas nécessairement dans l'ordre dans lequel elles seront appliquées.

Mesures de soutien	Conséquences éducatives
<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement explicite des comportements attendus ; • Rappel de la règle avant la tenue d'une activité ; • Réenseignement des comportements attendus ; • Pratique guidée ; • Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève ; • Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice ; • Rencontres individuelles avec le titulaire ; • Communication régulière entre l'école et la maison ; • Atelier de soutien au développement des habiletés sociales ; • Rencontre avec le TES ; • Rencontres individuelles avec la direction de l'école ; • Rencontre de l'élève et de ses parents par la direction de l'école (ou tout autre intervenant de l'école) ; • Contrat personnalisé avec renforcement positif ; • Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements ; • Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents) ; • Mise en place d'un plan d'intervention ; • Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe ; • Implication du Service EDA (conseil, Phare) ; • Références à des services externes (CLSC, SPVM, etc.) ; • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement (verbal ou écrit) ; • Répétition du comportement attendu (ex. : refaire le chemin en marchant) ; • Geste réparateur ; • Réflexion écrite ; • Illustration écrite de la situation (dessin) et explication ; • Excuses verbales ou écrites ; • Remboursement ou remplacement du matériel ; • Travaux communautaires ; • Reprise du temps perdu ; • Déplacement limité ; • Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal ; • Travail personnel de recherche ; • Retrait de la classe avec travail supervisé relatif au manquement ; • Rencontre élève-intervenant de l'école ; • Retrait d'une activité ; • Retenue pendant ou après les heures de cours ; • Suspension interne ou externe ; • Implication du SPVM ; • Etc.

Code de vie éducatif

Prise de position claire en lien avec la violence

Dans cette école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique, l'école met en application un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce plan de lutte est disponible sur le site Internet de l'école <https://saintlouis.ecoleouest.com/>

Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi sera référé aux autorités concernées (ex. : direction, parents, police, DPJ).

Définitions de l'intimidation et de la violence

En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :

INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

VIOLENCE

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »

Application du code de vie

Le code de vie s'applique dans toutes les activités et les lieux de l'école (salles de classes, locaux du service de garde, corridors, bibliothèque, gymnase, etc.) ainsi que dans le transport scolaire et lors des activités parascolaires.

Tous les membres du personnel sont responsables de l'application du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Code de vie éducatif

Engagements

Pour les élèves

J'ai lu les éléments du code de vie de l'école, je le comprends et j'ai discuté du contenu avec mes parents. Je m'engage à respecter les éléments du code de vie pour faire en sorte que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tout le monde.

Signature de l'élève : _____

Pour les parents

J'ai lu et discuté du code de vie avec mon enfant. Comme parent/tuteur, je m'engage à appuyer l'école et mon enfant dans leurs efforts pour que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tous.

Signature d'un parent/tuteur : _____